

<p align="center">Reprise des ateliers de danse enfants – Janvier 2021 Informations pour les participants et leurs parents</p>
--

Afin de respecter les mesures de sécurité demandées par les autorités, nous appliquons les règles d'hygiène, de désinfection et de distanciation en vigueur.

!!! N'amenez pas votre enfant dans un atelier de danse s'il présente des symptômes de la maladie !!!

Seuls les ateliers « enfants » sont organisés pour le moment. Sont autorisés à participer à ces ateliers les enfants de moins de 13 ans (selon le protocole établi par l'Adeps pour la pratique sportive en intérieur)

✓ **Arrivée :**

Seuls les participants aux ateliers pourront entrer dans le bâtiment.

Les plus jeunes pourront être accompagnés d'un seul parent qui les amènera jusqu'à la porte d'entrée (Place Gabrielle Petit), sans pénétrer dans le sas, en respectant les mesures de distanciation sociale en vigueur et le sens de circulation suivant devant l'entrée : montée par le plan incliné, descente par les 2 marches d'escalier.

Les participants arriveront 5 minutes avant le début de l'atelier, déjà habillés et n'emporteront que le strict nécessaire (les vestiaires, douches et cafétéria seront fermés).

✓ **Dans le bâtiment :**

Les toilettes seront accessibles et régulièrement désinfectées.

Les parents et accompagnants ne sont pas autorisés à entrer dans le bâtiment. Les participants peuvent rester dans le bâtiment entre 2 ateliers.

✓ **Sortie :**

En fonction des ateliers, la sortie se fera soit Place Gabrielle Petit, soit Quai du Luchet d'Antoing. Merci de respecter les horaires et les sorties indiqués sur la grille horaire.

Nous demandons au parent accompagnant d'attendre son enfant à l'extérieur du bâtiment (côté Place ou côté Quai, en fonction de la sortie mentionnée sur l'horaire). L'assistant du groupe sera présent pour s'assurer que tous les enfants sont bien repris. En cas de retard du parent, l'enfant sera amené à l'accueil pour attendre.

✓ **Mesures de sécurité spécifiques :**

Des stations de distribution de gel hydro alcoolique sont installées à l'entrée et à la sortie du bâtiment ainsi que dans chaque salle de danse.

Une pièce d'isolation COVID est prévue dans le vestiaire en sous-sol.